

## AVANT-PROPOS

---

Deux écoles se partagent aujourd'hui la faveur du public en Anthropologie criminelle. Pour l'une, Ecole italienne, dont le professeur Lombroso est le chef incontesté, il existe un type de criminel-né, criminel d'instinct, type qui porte dans ses flancs, pour ainsi dire, une prédestination presque fatale au crime et se reconnaît à son organisation physique; — pour l'autre Ecole, le criminel-né n'existe pas et le criminel n'a point une organisation physique qui le distingue du reste des hommes.

Eh bien! si l'on nous demandait le type criminel est-il une réalité ou une fiction, que répondrions-nous?

Si par type on entend en Anthropologie criminelle ce que l'on comprend sous ce nom en Anthropologie ou en Zoologie générales, on peut carrément répondre que le criminel-né entendu comme type, c'est-à-dire comme doué d'un ensemble de caractères qui permet de distinguer un groupe d'un autre groupe, une famille d'une autre, une race d'une autre, n'existe pas. — Cela ne veut pas dire que les criminels ne puissent point porter un cachet commun, — et comment une même éducation, un même mode d'existence, ne conduiraient-ils point à ce résultat, — mais ils n'ont point le caractère spécifique de famille, et par conséquent anatomiquement il n'y a point de type congénital de criminel.

Il n'y a donc pas dans le monde de type criminel au sens propre que l'on attache à ce mot en Histoire Naturelle. Mais si le type criminel n'est ni un type de famille ni un type de race, il n'en existe pas moins comme type accidentel, comme type aberrant.

On peut croire, en effet, avec certains Anthropologistes français qu'il y a un type criminel, comme il y a des types collectifs accidentels, types marins, types montagnards, types paysans, types citadins, types professionnels, etc., mais tous ces types accidentels résultent de l'action fortuite des milieux physiques ou du milieu social.

Ou il y a un type de criminel-né ou il n'y en a pas. Mais s'il en existe un, tous ses membres doivent en porter les stigmates sous peine de détruire le caractère spécifique. Que penser d'une doctrine, — celle du criminel atavistique de Lombroso, — qui dit : le type criminel-né se rencontre trente-six fois sur cent assassins ? Et les soixante-quatre autres n'ont donc pas ce type ? Que penserait-on d'une race humaine brachycéphale dans laquelle 64 0/0 ne seraient pas brachycéphales ?

Si je ne m'abuse, un seul cas négatif, en l'espèce, ne ferait peut-être pas sombrer la théorie puisqu'on dit que l'exception confirme la règle, mais un aussi grand nombre de cas exceptionnels transforment l'exception en règle et ne laissent guère de vie à la théorie.

Il y a dans le monde des types de famille, cela est incontestable, mais ces types s'ils sont héréditaires, comme on l'a maintes fois fait remarquer, se répètent bien, mais ne paraissent pas se continuer. Toutefois, si l'on n'hérite pas fatalement du nez ou du cerveau de son père, car *talis pater talis filius* est une formule un peu vieillie et démodée, il n'en reste pas moins vrai que l'hérédité des formes générales, des aptitudes physiologiques et morbides elles-mêmes, est un fait avéré et incontestable. Peut-être que si l'on parquait et développait une famille criminelle; que si on la croisait sans cesse avec une famille d'assassins et de bandits, peut-être qu'on arriverait par sélection à augmenter chez les rejetons de cette famille les penchants au crime et qu'on lui donnerait un cachet particulier et caractéristique, un certain air de famille qui, pour être accidentel, n'en aurait pas moins de valeur.

N'est-ce pas ainsi que l'on a formé la race des moutons à jambes courtes du Massachussets, et les bœufs sans cornes du Paraguay ?

Est-il irrationnel de prévoir, — si l'on croisait exclusivement ensemble pendant plusieurs générations des individus affligés

d'un bec-de-lièvre ou de polydactylie, — qu'un jour on mettrait ainsi au monde des familles de polydactyles ou frappées de bec-de-lièvre ?

Je crois jusqu'à un certain point qu'on hérite des aptitudes, des habitudes, des penchants de ses parents; l'héritage peut être sauté, je le veux bien, mais il peut se faire, et en réalité il a lieu souvent.

L'enfant qui vient au monde est une sorte de pâte molle, plastique et malléable que les circonstances extérieures et intérieures, influences physiques et milieu social, sont appelées à modeler, il est vrai, mais il ne faut pas négliger non plus le bilan avec lequel l'enfant se présente. Ce bilan, qu'il doit à ses ancêtres, est inscrit dans son organisation physique, dans ses penchants, dans ses réactions. Sans doute, il n'a aucune particularité nécessaire qui fera de lui un homme vertueux ou un scélérat, mais sa vie est néanmoins le résultat des vibrations de ses molécules organisées, et celles-ci réagissent jusqu'à un certain point, en vertu de traditions acquises par l'hérédité. L'éducation, les exemples répétés, les habitudes sociales peuvent orienter cette existence, l'aiguiller sur une certaine voie, mais elles ne peuvent faire table rase du terrain lui-même et n'arrivent pas toujours à lui faire produire le bon grain. La digue n'arrête pas constamment le torrent qui descend de la montagne et ravine la plaine.

Un bon signalement se distingue par des traits peu nombreux, mais bien nets et bien frappés, ce qui n'est pas le cas de l'homme criminel lombrosien. Aussi la théorie du criminel-né, du criminel atavistique, a-t-elle suscité de nombreuses controverses. En face de l'Ecole atavistique s'est élevée l'Ecole sociologique. La première dit : le vrai criminel vient au monde avec la criminalité en germe et en puissance dans son organisation; c'est un produit de l'atavisme, un type voisin du fou moral et de l'épileptique, irresponsable et incurable. L'autre Ecole, au contraire, considère que c'est le milieu social qui fait le criminel.

La doctrine du criminel-né a eu assez de succès, elle domine encore suffisamment dans le prétoire et dans le grand public, pour qu'on la discute à fond, à seule fin de lui donner la place qu'elle mérite réellement.

La psychologie du crime est assez intéressante par elle-même pour qu'elle puisse tenter l'esprit du penseur, du philosophe et du moraliste comme celui du législateur et du sociologue.

Le scalpel et le compas à la main nous allons disséquer et analyser la tête du criminel, la physiologie cérébrale nous aidera à fouiller sa cérébralité et l'observation de sa physiologie nous permettra de voir comme sur une image changeante le reflet de ses passions.

Pour recueillir les nombreux matériaux qui seront comme les bases physiques de ce livre, j'ai visité les collections si précieuses des crânes de criminels des Musées anatomiques de Paris (Musée Orfila et Muséum d'histoire naturelle), de Gand, de Bruxelles, de Liège, et celles du Musée de médecine légale de Lyon. Grâce à l'affabilité de mes éminents collègues français et belges, les professeurs Hamy (de Paris), Lacassagne (de Lyon), Leboucq (de Gand), Héger (de Bruxelles) et Swaen (de Liège), à qui je suis heureux ici d'adresser mes plus vifs remerciements, j'ai pu étudier minutieusement plusieurs centaines de crânes de voleurs, d'assassins, d'incendiaires, etc., dont le moindre a été condamné à dix ans de travaux forcés et dont les deux tiers ont été condamnés à mort. J'ai dessiné au stéréographe de Broca plus de 400 de ces crânes; au Musée anatomique de Gand, où existe une collection unique peut-être en son genre, j'en ai tenu dans mes mains plus de 300. — Je crois donc être suffisamment armé pour aborder aujourd'hui la pièce capitale de l'homme criminel, je veux dire la tête osseuse, si l'on veut bien m'accorder qu'anatomiste et anthropologiste de longue date, la crâniologie normale ne m'est pas tout à fait inconnue.

Avant d'entrer dans l'étude systématique de la tête des criminels, je vais étaler devant les yeux du lecteur un certain nombre de tableaux arides, — je le prie de me le pardonner, — qui résument mes nombreuses observations crâniométriques et qui seront comme les véritables assises sur lesquelles nous nous appuyerons pour faire la preuve qu'il existe ou qu'il n'existe pas, — ne préjugeons encore rien, — de type criminel.

### Tableaux généraux des diamètres, courbes, angles, indices de la tête osseuse

TABLEAU I. — 16 assassins décapités de la région lyonnaise

(Musée de médecine légale de Lyon).

#### (A). — CRANE

	Moyenne	Ecart
Indice céphalique de largeur.	82	(75-87)
— — — de hauteur.	75	
Capacité crânienne.	1576 c. c.	(1431-1796)
Poids du crâne.	710 gr.	(550-800)
Circonférence horizontale totale du crâne.	520 mil.	(502-550)
Demi-circonférence antérieure.	261 —	(239-280)
— — — postérieure.	259 —	(237-277)
Courbe sus-auriculaire.	342 —	(290-390)
— naso-opisthiale ou sagittale totale.	359 —	(338-378)
— — ophryaque (sous-frontale).	20 —	(18-25)
— — ophryo-bregmatique (frontale).	106 —	(100-120)
— bregmato-lambdatique (pariétale).	123 —	(108-133)
— lambdato-iniale (occipitale cérébrale).	64 —	(57-76)
— inio-opisthiale ou sous-iniale (cérébelleuse)	48 —	(38-55)
— auriculo-iniale.	115 —	(110-120)
— — lambdatique.	148 —	(140-160)
— — bregmatique.	163 —	(158-175)
— — ophryaque.	141 —	(133-150)
Hauteur basio-bregmatique.	134 —	(128-140)
Angle cérébral total.	155°	(139°-165°)
— ophryo-alvéolaire ou facial.	48°	(42°-56°)
— frontal cérébral.	54°	(52°-62°)
— pariétal.	61°	(55°-68°)
— occipital cérébral.	38°	(30°-48°)
— cérébelleux.	34°	(28°-42°)
— sphénoïdal de Welcker.	134°	(127°-142°)
— basilaire de Broca.	26°	(20°-38°)
— occipital.	19°	(15°-29°)
— de Daubenton.	6°	(0°-15°)
Indice du trou occipital.	86,3	(80-93)

Projection du crâne antérieur ou prébasiaque.	77 (70-88)
— — — — — postérieur ou postbasiaque.	98 (86-107)
Indice frontal minimum.	73
— — — — — maximum (stéphanique).	80,1
— — — — — occipital (astérique).	71,9

## (B). — FACE.

Hauteur ophryo-alvéolaire.	85 mil. (83-95)
— — — — — mentonnière.	135 — (120-145)
Diamètre bi-malaire.	99 — (94-102)
— — — — — bi-zygomatique.	132 — (125-140)
— — — — — bi-goniaque.	101 — (90-100)
Indice facial.	64 —
Angle facial de Camper.	79° (72°-80°)
— — — — — de Cloquet.	67° (64°-70°)
Indice orbitaire.	89,2 (74-92)
— — — — — nasal.	45 (38-57)
— — — — — palatin.	70,1 (62-78)
Poids de la mandibule.	75 gr. (85-160)
Indice crânio-mandibulaire.	13,3

Annexe du tableau 1. — *Particularités anatomiques observées sur les 16 assassins 3 décapités du Laboratoire de Médecine légale du professeur LACASSAGNE (Lyon).*

Sur les têtes de décapités conservées au Musée de Médecine légale de Lyon, je note :

Asymétrie alterne.	7 fois
Plagiocéphalie (chez Seringer) très accusée.	1 —
Platycéphalie.	1 —
— — — — — occipitale	2 —
Occipitocéphalie.	2 —
Aplatissement obélique.	1 —
Prognathisme sous-nasal.	1 —
Ostéoporose (chez Gonachon et Laurent).	2 —
Glabelle déprimée.	1 —
Arcades sourcilières saillantes.	3 —
Frontal fuyant.	3 —
Apophyses mastoïdes massives.	3 —
— — — — — exagérément inclinées.	1 —
Sutures simples.	6 —

— — — — — bien dentelées.	6 —
Synostose précoce.	8 —
Os wormiens.	7 —
— — — — — ptérique.	2 —
— — — — — astérique (endocrânien chez Laurent).	6 —
— — — — — lambdatique ou fontanelle.	1 —
— — — — — insulaire (chez Gonachon).	1 —
Os épactal (chez Barrel).	1 —
Suture métopique (Dumollard et Vachot, tous deux brachycéphales).	2 —
Lignes courbes pariétales créées.	4 —
Fossette vermière légère (Laurent).	1 —
Condyle de l'occipital dédoublée (chez Rambert-Collot).	1 —
Fosse jugulaire retrécie d'un côté.	1 —
Trous mastoïdiens accessoires.	3 —
— — — — — condyliens antérieurs accessoires.	1 —
— — — — — postérieurs très larges.	1 —
Conduit auditif externe très élargi (chez Dumollard).	1 —
Canal sus-condylien occipital sur numéraire et vasculaire (chez Gonachon)	1 —
Gouttières nasales simiennes.	1 —
Apophyse lémurienne ou gonion exagéré.	1 —
Processus frontal du temporal (absence du ptérior).	1 —
Ptères en H ou en K.	15 —

TABLEAU II. — *25 criminels (voleurs, voleurs et assassins, incendiaires, etc.) flamands, dont 10 décapités (Musée anatomique de Gand).*

## (A). — CRANE

	Moyenne	Ecarts
Capacité crânienne	1522 cent. c.	132-1760 cent. c.
Indice céphalique de largeur.	80 —	—
— — — — — de hauteur.	70 —	—
Circonférence horiz. totale du crâne.	529 millim.	496-550 —
Demi-circonférence antérieure.	244 —	224-265 —
— — — — — postérieure	284 —	263-303 —
Courbe sus-auriculaire par le plan de Busk.	307 —	292-327 —
Courbe naso-opisthiaque.	375 —	324-390 —
— — — — — naso-ophryaque.	22 —	17-27 —
— — — — — ophryo-bregmatique.	102 —	85-108 —
— — — — — bregmato-lambdatique.	126 —	112-141 —
— — — — — lambdato-iniaque.	74 —	65-115 —

Courbe inio-opisthiaque.	38	—	33-50	—
— auriculo-iniaque.	102	—	90-110	—
— — lambdatique.	145	—	115-162	—
— — bregmatique.	163	—	152-175	—
— — ophryaque.	142	—	133-153	—
Rayon basio-alvéolaire.	97	—	85-106	—
— nasiale.	100	—	88-109	—
— ophryaque.	113	—	104-121	—
— bregmatique.	130	—	120-141	—
— lambdatique.	117	—	110-128	—
— iniaque.	73	—	68-80	—
— astérique.	76	—	71-81	—
— stéphanique.	115	—	105-126	—
— frontal (bosse frontale).	117	—	94-130	—
— pariétal (bosse pariétale).	117	—	110-130	—
Angles auriculo-crâniens.	}	ophryo-alvéolaire ou facial	51°	42°-56°
		frontal cérébral.	51°	45°-59°
		pariétal.	61°,7	54°-68°
		occipital cérébral.	35°,4	28°-40°
		cérébelleux.	24°	17°-30°
		cérébral total.	148°,1	127°-167°
Angle basilaire (plan du trou occipital avec la ligne basio-nasiale).	20°		8°-30°	
Angle occipital (plan du trou occipital avec la ligne opistho-nasiale).	14°		6°-23°	
Angle de Daubenton (plan du trou occipital avec la ligne opistho sous-orbitaire).	5°		0°-12°	
Indice du trou occipital.	83°			
Situation du basion.	}	projection antérieure du crâne.	78°,6	70°-87°
		projection postérieure du crâne.	104°	90°-115°
Longueur basio-spinale postérieure.	44	millim.	36-50	—
Hauteur de l'ophryon au métopion (pour apprécier la haut. du front).	22	—		—
Hauteur des bosses frontales au-dessus du plan alvéolo-condylien.	106,5	—	91-125	—
Hauteur des bosses pariétales.	107,6	—	100-118	—
— de l'obéliion.	98	—	81-110	—
Largeur bi-auriculaire.	125	—	113-135	—
Diamètre transv. frontal minimum.	99	—	93-107	—
— transverse frontal maximum (bi-stéphanique).	116	—	106-135	—
— occipital (bi-astérique).	115	—	104-124	—
Indice frontal minimum.	67	—		
— stéphanique.	79	—		
— occipital ou astérique.	77	—		

## (B). — FACE.

Hauteur ophryo-alvéolaire.	92	—	85-104	—
— mentonnaire.	139	—	127-150	—
Largeur bi-malaire.	100	—	94-106	—
— bi-zygomatique.	132	—	125-140	—
— bi-goniaque.	101	—	92-110	—
— bi-alvéolaire.	60	—	54-65	—
— bi-condylien.	117	—	112-125	—
— bi-orbitaire interne (d'un dacryon à l'autre).	23	—	19-29	—
Largeur bi-orbitaire externe.	98	—	94-107	—
Corde gonio-symphysaire	84	—	81-90	—
Arc transverse bi-goniaque.	188	—	180-200	—
Indice facial.	69	—		
Angle facial de Camper.	79°		75°-84°	
— de Cloquet.	72°		70°-75°	
Indice orbitaire.	89°			
— nasal.	40°3			
— palatin.	62°			

## Annexe du tableau 2. — Particularités anatomiques observées sur 25 criminels de la collection du Musée de Gand.

Asymétrie du crâne la plupart du temps oblique-alterne.	12 fois
Scapho-céphalie (chez Van Houte)	1 —
Platycephalie.	2 —
Orthocéphalie.	10 —
Prognathisme sous-nasal.	6 —
Cryptozygie.	16 —
Glabelle déprimée.	1 —
Sutures simples.	7 —
— bien dentelées et ordinaires.	8 —
— soudées prématurément.	13 —
— non soudées.	9 —
— — — — — excepté au niveau de l'obéliion et de la sagittale.	12 —
— — — — — du ptérion.	3 —
— — — — — de la lambdoïde.	6 —
Suture métopique (chez Delafortery, Schouteet, Eecke et Van-Troye).	4 —
Os wormiens.	8 —
Os ptérique.	6 —
— astérique.	1 —
— lambdatique.	1 —
— épactal (chez Geunink, Eecke et d'Hooge).	3 —

Processus frontal du temporal (suture temporo-frontale).	1 fois
Lignes courbes pariétales crêtées.	1 —
Occipitocéphalie.	6 —
Basiotique en vestige (chez Vantuyse).	1 —
Fosse jugulaire rétrécie d'un côté.	3 —
Trous condyliens postérieurs.	2 —
Condyles occipitaux dédoublés.	1 —
Fossette vermienne (chez Hogaerts et chez Eecke).	2 —
Gouttières nasales simiennes (chez Deshayes et Hogaerts).	2 —

**Tableau III.** — 11 assassins décapités du Brabant (*Musée anatomique de Bruxelles*).

**A). — CRANE**

	Assassins bruxellois	Bruxellois non assassins (1)
Capacité crânienne.	1538 c. c.	1490 c. c.
Indice céphalique de largeur.	77,5	78
— — de hauteur.	69,5	71,1
Circonférence horizontale.	534 mil.	525 mil.
Demi-circonférence antérieure.	244 —	248 —
— — postérieure.	290 —	277 —
Courbe transverse sus-auriculaire.	317 —	307 —
— sous cérébrale.	22,5	17,4
— frontale.	104,6	104,8
— pariétale.	127	124
— occipitale totale.	121	117
— naso-opisthiaque.	375	353
La courbe naso-opisthiaque = 100	{ sous-céréb. 6,0	4,9
la valeur de chaque courbe partielle est	{ frontale 27,8	29,6
	{ pariétale 34,0	35,0
	{ occipitale 32,0	32,0
	Moyenne	Extrêmes
Angles	{ angle facial 52,5	(47-57)
auriculo-	{ — frontal cérébral 51,4	(50-54)
crâniens	{ — pariétal 59,6	(57-64)
	{ — occipital cérébral 36,0	(28-44)
	{ — cérébelleux 22,9	(16-30)
Angles occipitaux	{ de Daubenton 3°	(5° à 7°)
	{ basilaire de Broca 21°8	(18°-26°)
	{ occipital 45°5	(41°-19°)

(1) Une partie des chiffres de ce tableau sont empruntés au mémoire de MM. Héger et Dallemagne.

Rayon basio-nasal.	100 mil.	(94-107)
Projection antérieure du crâne.	82	83,6
— — postérieure.	100,5	93,7
Indice frontal minimum.	66,8	67,7
— — maximum ou stéphanique.	79,9	80,5
— occipital ou astérique.		

**(B). — FACE**

Angles faciaux	{ de Camper 81°	(78°-84°)
	{ de Cloquet 73°	(70°-78°)
Indice nasal.	44,4	47,6
— orbitaire.	84,9	89,1
— palatin.	68,9	
Hauteur ophryo-alvéolaire.	91	88
Largeur bi-zygomatique.	132	130
Indice facial.	69	67,3

**Annexe du tableau 3.** — Particularités anatomiques des crânes d'assassins bruxellois.

Sur les 11 têtes osseuses des assassins décapités bruxellois conservées à l'Université de Bruxelles, j'ai noté avec le professeur P. Héger qui a eu l'extrême amabilité de m'assister dans cette circonstance :

1. Asymétrie 5 fois (latérale ou oblique croisée, la plupart du temps pariéto-occipitale).
2. Prognathisme 4 fois (dans la norma verticalis, on voit un peu le nez).
3. Cryptozygie 10 fois (dans la norma verticalis, on ne voit point les anses (zygomes) de la tête).
4. Saillie conoïde de l'occipital, 2 fois.
5. Tendance à la scaphocéphalie, 1 fois.
6. Crête frontale, 1 fois.
7. — sagittale, 1 fois.
8. Saillie des arcades orbitaires, 4 fois.
9. Ensellure postbregmatique, 1 fois.
10. Gouttière oblique, 1 fois.
11. Frontal fuyant, 4 fois.
12. Gouttières nasales simiennes légères, 3 fois.
13. Simplicité des sutures, 5 fois.
14. Oblitération précoce des sutures, 5 fois (la sagittale, 4 fois, la lambdoïde, la coronale et la ptérique, 1 fois).
15. Os wormiens lambdoïdiens, 5 fois.
16. — coronal, 1 fois.
17. — ptériques, 4 fois.

18. Suture métopique, 1 fois.  
 19. Os épactal, 2 fois.  
 20. Fossette vermienne, 1 fois.  
 21. Os basiotique, 1 fois (en vestiges seulement).  
 22. Fosse jugulaire très rétrécie d'un côté (à gauche) et très élargie de l'autre, 1 fois.

**TABLEAU IV. — Neuf assassins décapités du pays Wallon et Luxembourgeois belge (Musée anatomique de Liège).**

## CRANE ET FACE.

	Moyenne	Ecart
Capacité crânienne.	1544 c.-c.	1450-1675
Poids du crâne.	691 gr.	575-750
Indice céphalique de largeur.	81 gr.	
— de hauteur.	73 gr.	
Circonférence horizontale totale.	525 millim.	518-540
Demi-circonférence antérieure.	239 —	230-248
— postérieure.	286 —	277-300
Courbe sus-auriculaire.	305 —	300-320
— naso opisthiaque.	377 —	362-400
— » ophryaque.	21,2 —	18-27
— ophryo-bregmatique.	104 —	99-111
— bregmato-lambdatique.	127 —	118-137
— lambdato-iniaque.	70 —	65-84
— inio-opisthiaque.	46 —	40-54
— auriculo-iniaque.	108 —	102-112
— » lambdatique.	148 —	142-158
— » bregmatique.	163 —	160-175
— » ophryaque.	140 —	132-150
Rayon basio-alvéolaire.	93 —	89-103
— » nasiaque.	99 —	95-103
— » ophryaque.	110 —	107-115
— » bregmatique.	133 —	127-144
— » lambdatique.	119 —	107-125
— » iniaque.	81 —	75-89
— » astérique.	77 —	76-82
— » stéphanique.	113 —	107-117
— » frontal (bosse frontale).	116 —	98-125
— » pariétale (bosse pariétale).	121 —	112-130

Angles auriculo-crâniens	facial ou alvéolo-ophryaque.	54° 4	49°-60°
	alvéolo-nasiaque.	42° 5	37°-48°
	nasio-ophryaque.	12°	10°-14°
	frontal cérébral.	52°	49°-55°
	pariétal.	61°	56°-66°
Angle occipital de Daubenton.	occipital cérébral.	35° 5	32°-40°
	cérébelleux.	23° 2	22°-30°
— occipital de Broca.	— basilare.	4°	(- 3° à + 9°)
	— basilare.	16° 6	8°-23°
	— basilare.	22°	12°-30°
Indice du trou occipital.	87		
Longueur basio-spinale postérieure.	41,8 millim.	35-50	
Hauteur de l'ophryon au métopion.	— ophryo-alvéolaire.	20,7 —	13-29
	— ophryo-mentonnaire.	91 —	74-100
Diamètre bi-malaire.	— bi-zygomatique.	140 —	134-149
	— bi-goniaque.	104 —	101-112
— bi-alvéolaire.	— bi-goniaque.	134 —	127-142
	— bi-alvéolaire.	97 —	91-115
— bi-condylien.	— bi-alvéolaire.	59 —	56-61
	— bi-condylien.	118 —	105-129
— bi-orbitaire interne.	— bi-condylien.	24 —	22-27
	— externe.	97 —	91-104
Corde gonio-symphysaire.	87 —	81-96	
Arc transverse bi-goniaque.	191 —	180-205	
Diamètre transverse frontal minimum.	— — bi-stéphanique.	97 —	92-102
	— — occipital ou bi-astérique.	117 —	110-121
Indice frontal minimum.	— — occipital ou bi-astérique.	115 —	105-123
	— stéphanique.	65,8 —	
— occipital ou astérique.	— stéphanique.	79 —	
	— occipital ou astérique.	77,6 —	
Largeur bi-auriculaire.	123 —	96-130	
Indice facial.	65 —		
Angles faciaux	de Camper.	80°	75°-85°
	Cloquet.	70° 7	68°-77°
Poids de la mandibule.	92 gr.	70-108	
Indice orbitaire.	— nasal.	92 »	
	— palatin.	46 »	
	— palatin.	73 »	

**Annexe du tableau 4. — Particularités anatomiques observées sur les 9 assassins décapités du Musée de Liège.**

- Crâne asymétrique, 5 fois,  
 — pariétal, 1 fois.  
 Crâne orthognathe, 7 fois.  
 — prognathe, 2 fois.  
 — crytozyge, 7 fois.  
 Front droit, 1 fois.